


See the english version below.***

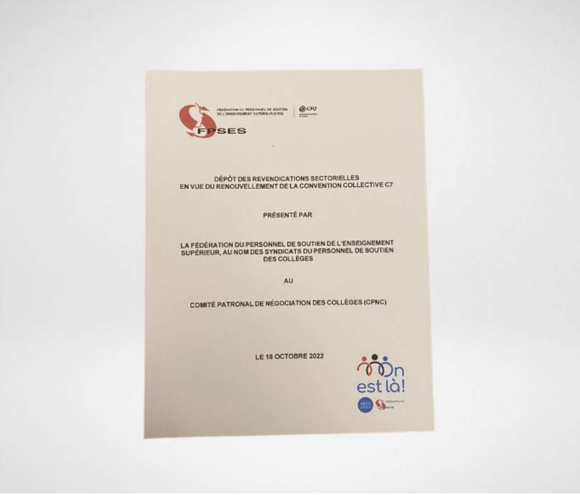


**NÉGO
2023**

On est là!
Le Soutien en Négo

Édition du 21 octobre 2022

Le 18 octobre dernier, l'équipe de négociation a procédé au dépôt des revendications sectorielles de la FPSES-CSQ auprès des personnes représentantes du Comité patronal de négociation des collèges, de la Fédération des cégeps, du ministère de l'Enseignement supérieur et du Bureau de la négociation gouvernementale.



DÉPÔT DES REVENDICATIONS SECTORIELLES
EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE C7

PRÉSENTÉ PAR

LA FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, AU NOM DES SYNDICATS DU PERSONNEL DE SOUTIEN
DES COLLÈGES

AU

COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

LE 18 OCTOBRE 2022

On est là!

Cette étape marque le début du processus de négociation pour le renouvellement de votre convention collective qui vient à échéance le 31 mars 2023.

Dans l'élaboration du cahier, l'équipe de négociation et les personnes déléguées de la commission de négociation des cégeps (CNC) ont eu le souci de choisir des revendications pouvant faire une différence dans les milieux de travail et qui répondent aux préoccupations des membres.

La FPSES-CSQ revendique, par exemple, de :

- Rendre permanent le programme de santé mieux-être destiné au personnel de soutien et bonifier considérablement les sommes allouées à celui-ci.
- Bonifier les différentes primes.
- Rembourser le coût de la cotisation à l'ordre professionnel, du permis, du certificat de qualification ou du certificat de compétence.
- Augmenter le nombre de jours fériés
- Bonifier les quantités de vacances et devancer l'accès aux jours de vacances additionnels
- Ajouter des sommes importantes à la contribution du Collège au régime d'assurance maladie
- Faire assumer le coût des formulaires médicaux par le Collège lors d'une période d'invalidité.
- Améliorer les congés spéciaux, etc.

Vous pouvez prendre connaissance du contenu intégral du cahier des revendications sectorielles en faisant la demande à votre syndicat.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Dépôt patronal

Le comité patronal de négociation des collèges doit procéder à son dépôt dans les 60 jours suivant le dépôt des demandes de la FPSES-CSQ.



Dépôt des demandes du Front commun

Le dépôt des demandes sur les matières intersectorielles, soit la rémunération, le régime de retraite (RREGOP) et les droits parentaux, ainsi que les autres revendications présentées par le Front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS aura lieu à la table centrale le 28 octobre prochain.

Dès 9 h 45, les élus des organisations composant le Front commun prendront la parole pour souligner cet événement marquant une étape importante de la nouvelle ronde de négociation du secteur public. Cette prise de parole sera diffusée en direct sur les pages Facebook respectives des organisations du Front commun.

[Accéder à l'événement](#)



SOLIDARITÉ



FPSES
9405 Sherbrooke E.
Montréal (Québec) | H1L 6P3 | Canada
| fpses@lacsq.org





FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CSQ)

CSQ
COMITÉ DE SOUTIEN
DU QUÉBEC

NEGO
2023

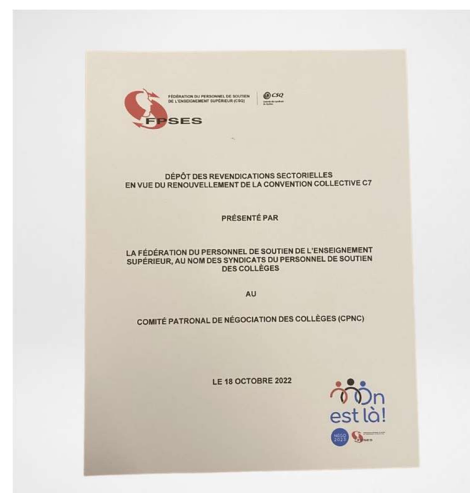


Here we are!

Support Staff en Négo

October 21th 2022 Edition

On October 18, our negotiating team filed the FPSES-CSQ's sectoral demands with representatives of the Comité patronal de négociation des collèges, the Fédération des cégeps, the Ministry of Higher Education and the Bureau de la négociation gouvernementale.



This step marks the start of the process of negotiating the renewal of your collective agreement, which is set to expire on March 31, 2023.

In compiling these demands, the negotiating team and the College Negotiating Committee (CNC) took care to choose demands that could make a difference in the workplace and that respond to the concerns of our members.

The FPSES-CSQ asks in particular :

- That the health and well-being program aimed at support staff be made permanent with a significant increase in funding.
- Improved premiums.
- Reimbursement of the costs of professional order memberships, permits, and qualification or competency certificates.
- An increase in the number of legal holidays.
- More vacation days and accelerated access to additional vacation days.
- A significant increase in the College's contribution to our health insurance plan.
- That the College pay for medical forms of a member on disability leave.
- Improved special leaves of absence, etc.

You can examine the complete list of our sectoral demands by asking your union.

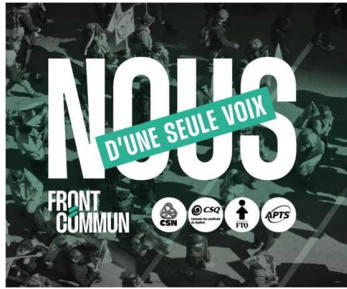
ADDITIONAL INFORMATIONS



Employer Demands

The employer committee representing the colleges must file their own demands within sixty (60) days of the filing of the FPSES-CSQ demands.





Common Front Demands

The filing of intersectoral demands dealing with wages, the pension plan (RREGOP) and parental rights, along with other demands submitted by the CSN-CSQ-FTQ-APTS Common Front, will take place at the central table on October 28.

Starting at 9:45 am, the elected representatives of the organizations that make up the Common Front will be speaking at a Facebook livestream event to highlight an important step in the new round of public sector negotiations. This event will be broadcast live on the respective Facebook pages of the organizations of the Common Front.

Facebook Event

